



EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 décembre 2021 à 18h

2021/102

**Présents :** Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLE, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Jean-Baptiste MARTINEZ. Arrivée au point relatif au télétravail : Régine TOSON, Bernard JOUCLA

**Absents :** Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Hélène FRANCES (procuration à Sandrine TREBUCQ), Ingrid BOUTARFA (procuration à Serge ALMENDRO), Juliette SALANNE (procuration à Serge ALMENDRO), Laetitia CAZABAN (procuration à Jean-Christophe MADELAINE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

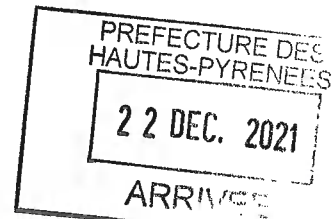
Date de la convocation : 15 décembre 2021

**VALIDATION DU MARCHÉ ASSURANCES**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la commune a lancé une consultation en octobre 2021 pour le renouvellement de la souscription des contrats d'assurance pour une durée de 4 ans.

L'opération est composée de 4 lots distincts, à savoir :

- Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
- Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
- Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
- Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus



Le bureau d'étude ARIMA a analysé les offres reçues. Suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offre qui s'est réunie le 20 décembre, il est proposé au Conseil Municipal de valider :

Lot 1	PILLIOT / VHV	3 124,34 €
Lot 2	SMACL	449,06 €
Lot 3	SMACL	4 584,07 €
Lot 4	SMACL	244,17 €
<b>TOTAL</b>		<b>10 920,13 €</b>

L'analyse menée par le bureau d'études ARIMA permet de mettre en exergue les économies qui seront réalisées en sélectionnant les sociétés ci-dessus : - 818,60 € par an.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché ASSURANCES aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus.

L'assemblée délibérante

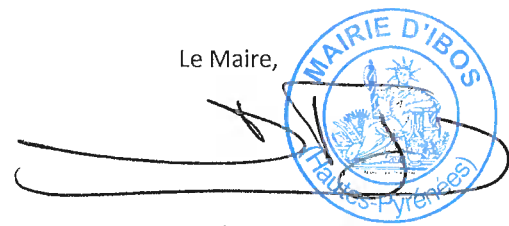
Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le... **22 DEC. 2021**  
de la publication le... **22 DEC. 2021**  
IBOS, le... **22 DEC. 2021**

Le Maire,

  
Denise FEGNE

Le Maire,

  
Denise FEGNE

Denise FEGNE